

Attribution des 18 000 nouvelles places en services de garde éducatifs :
**Un développement bien ciblé qui permettra d'améliorer la réponse aux besoins
des familles dans toutes les régions du Québec**

Québec, le 12 août 2008 – «Nous sommes d'abord très satisfaits de constater que la majorité des places accordées seront développées dans les régions où se trouvent les plus grands besoins des jeunes familles, notamment dans la couronne métropolitaine», de saluer la présidente de l'AQCPE, Mme Johanne Roy. Les décisions annoncées ce matin par la ministre de la Famille, Mme Michelle Courchesne, permettront de réaliser un bond appréciable dans l'offre de places adaptée aux besoins des familles, et ce dans l'ensemble du Québec. «Nous sommes bien près du taux de couverture requis pour mettre fin aux listes d'attente et assurer une place à tous les enfants qui en ont besoin, mais pour y arriver, une autre phase de développement devra suivre dès 2010-2011 pour s'ajuster à la hausse des naissances et compléter le réseau », rappelle Mme Roy.

Respect des critères énoncés

Au moment de l'appel des projets, différentes priorités de développement avaient été énoncées par la ministre de la Famille, soit : accueil d'enfants handicapés, intervention en milieu défavorisé, places poupons, flexibilité (temps partiel, garde atypique), places en milieu de travail et d'étude, accueil d'enfants issus de familles immigrantes. Nous constatons que le processus de sélection semble avoir pris en compte ces priorités. Effectivement, les projets retenus y répondent en grande majorité. Le fait que 68 % des places aient été octroyées au réseau des CPE, installations et milieu familial, constitue d'ailleurs une reconnaissance gouvernementale de la qualité et de la capacité des CPE à offrir des services adaptés aux besoins diversifiés des enfants et de leur famille.

Des réserves

Cependant, la proportion de places accordée pour les poupons s'avère nettement insuffisante compte tenu que la progression significative des naissances amplifie le problème d'accès pour ce groupe d'âge. Également, bien que Montréal soit la région qui ait reçu le plus grand nombre de places, les particularités qui s'y concentrent (immigration, milieu de travail, défavorisation) auraient certes dû justifier l'octroi d'une quantité de places encore plus importante. L'AQCPE s'engage à travailler avec le ministère de la Famille pour trouver des solutions à ces deux problématiques.

Cette reprise du développement dans le réseau des CPE, qui avait été stoppé pendant deux ans, représente une excellente nouvelle dans l'amélioration de l'accès aux services de garde éducatifs. La mise en place par les regroupements régionaux de CPE, au cours de la prochaine année, de guichets centralisés permettant aux parents de s'inscrire et d'obtenir de l'information à un seul endroit concourra à améliorer grandement l'accessibilité au réseau. Ces guichets régionaux permettront également de recenser les besoins particuliers des familles et ainsi de mieux cibler la dernière phase de développement qui devra être mise en œuvre dès 2010.

-30-

Information :

Violaine Ouellette
Association québécoise des CPE
(514) 326-8008 poste 204 et (514) 605-7877